

MARCHÉS PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

NOTI2

ÉTAT ANNUEL DES CERTIFICATS REÇUS¹

Le formulaire NOTI2 est un modèle d'état annuel des certificats reçus, qui peut être utilisé par le candidat auquel il est envisagé d'attribuer un marché, pour justifier de la régularité de sa situation au regard de ses obligations fiscales et sociales.

Ce document remplace, auprès des acheteurs publics, les attestations et certificats fiscaux et sociaux que le candidat doit produire avant la signature du marché public. **Le formulaire NOTI2 n'a donc pas à être demandé au stade des candidatures. C'est une modalité de preuve à disposition du candidat retenu, qui ne peut être imposée par le pouvoir adjudicateur.**

Certains de ces certificats et attestations peuvent être obtenus en ligne, sur les sites suivants : <http://www.urssaf.fr/> et <http://www.impots.gouv.fr/>. La direction des affaires juridiques ne délivre pas ce formulaire.

A - Situation du candidat.

A1 - Situation fiscale.

(Cocher la case correspondante.)

L'entreprise : INNOGEO S.A.S.

- est une société ou une association soumise, de plein droit ou sur option, à l'impôt sur les sociétés et paie cet impôt elle-même ;
- appartient à un groupe dont l'impôt sur les sociétés (IS) est payé par la société-mère, ce qui explique la présentation d'un volet n° 2 de la liasse 3666, ou d'une attestation de régularité fiscale obtenue par voie dématérialisée, établi au nom de cette dernière pour le paiement de l'IS ;
Les entreprises relevant de la Direction des Grandes Entreprises (DGE) sont dispensées de produire les certificats fiscaux dès lors que cette direction est habilitée à délivrer le formulaire NOTI2.

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de la société mère, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie, son numéro SIRET et TVA intracommunautaire.]

- est une entreprise individuelle, ou une EURL soumise à l'impôt sur le revenu ;
- est une société de personnes ou un groupement d'intérêt économique composé(e) des personnes physiques ou morales suivantes, elles-mêmes passibles de l'impôt sur le revenu (IR) ou de l'IS à raison de leur part dans les résultats.

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque associé, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie, son numéro SIRET et TVA intracommunautaire.]

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'Économie.

A2 - Situation sociale.

(Cocher la ou les cases correspondantes.)

5. L'entreprise (individuelle ou sous forme sociale) ou l'association est assujettie au paiement des cotisations et des contributions sociales à l'URSSAF ou à une caisse générale de sécurité sociale (CGSS).
Elle possède **deux** établissements en France.
Le nombre de certificats qu'elle doit fournir à ce titre est de **un** compte tenu des regroupements de paiement auprès des URSSAF.
6. L'entreprise (individuelle ou sous forme sociale) ou l'association est assujettie au paiement des cotisations et des contributions sociales à la mutualité sociale agricole.
Elle possède (*nombre*) établissements en France.
Le nombre de certificats qu'elle doit fournir à ce titre est de ;

Si le chef d'entreprise ou d'exploitation n'est pas assuré à la mutualité sociale agricole pour le risque maladie, il doit en outre fournir un certificat de l'organisme assureur (*article L. 731-30 du code rural et de la pêche maritime*) auprès duquel il est assuré, et qu'il désigne ci-dessous :

Si le chef d'entreprise ou d'exploitation n'est pas assuré à la mutualité sociale agricole pour le risque accident du travail et maladies professionnelles, il doit en outre fournir un certificat du groupement (*article L. 752-14 du code rural et de la pêche maritime*) qu'il désigne ci-dessous :

Si l'exploitation est située dans les DOM, le chef d'entreprise ou d'exploitation doit fournir un certificat de la CGSS pour les cotisations et contributions sociales et le cas échéant du groupement (*article L. 752-14 du code rural et de la pêche maritime*) pour le risque accident du travail et maladies professionnelles.
Il désigne ci-dessous la CGSS et le cas échéant le groupement :

7. L'exploitant individuel, assujetti au régime de protection sociale des travailleurs non salariés non agricoles, doit fournir deux certificats supplémentaires (caisse maladie obligatoire, caisse vieillesse obligatoire) ;
Dénomination de ces caisses :

8. L'entreprise ou l'association est assujettie au règlement d'une cotisation auprès d'une caisse de congés payés. Elle doit donc fournir un certificat supplémentaire (caisse de congés payés).
L'entreprise ou l'association qui relève d'un secteur d'activité soumis au règlement d'une cotisation auprès d'une caisse de congés payés, mais qui n'emploie pas de salarié, n'a donc pas à cocher la case.

B - Certificats à fournir. Situation au 31 décembre 2013 (préciser l'année).

Certificats fiscaux à fournir :
Tableau n° 1 – l'entreprise relève de la direction des grandes entreprises (DGE).

Case cochée au A	Volet n° 1 de la liasse 3666	Volet n° 2 de la liasse 3666 ou attestation obtenue par voie dématérialisée	Volet n° 3 de la liasse 3666
1 ou 2			
3			
4	(1)	(2)	(1)

(1) en autant de certificats qu'il y a d'associés personnes physiques en définitive redevables de l'impôt.
 (2) volet à fournir uniquement pour les associés passibles de l'IS à l'exception de ceux remplissant leurs obligations déclaratives et de paiement à la DGE au 31 décembre de l'année précédant la demande.

Tableau n° 2 – l'entreprise ne relève pas de la direction des grandes entreprises (DGE).

Case cochée au A	Volet n° 1 de la liasse 3666	Volet n° 2 de la liasse 3666 ou attestation obtenue par voie dématérialisée	Volet n° 3 de la liasse 3666
1 ou 2		X	
3			
4	(2)	(3)	(2)

(1) si la case 2 a été cochée à la rubrique A, le volet relatif au paiement de l'IS est au nom de la société mère.
 (2) en autant de certificats qu'il y a d'associés personnes physiques en définitive redevables de l'impôt.
 (3) pour les associés passibles de l'IS, volet à fournir en autant de certificats qu'il y a d'associés concernés.

Certificats sociaux à fournir :

Case cochée au A	URSSAF ou CGSS	MSA. ou CGSS	Caisse maladie obligatoire	Caisse vieillesse obligatoire	Caisse congés payés	Groupement *	Organismes assureurs **
5	X						
5 et 6	(1)	(2)					
5 et 7	(1)						
5 et 8	(1)						
5, 6 et 7	(1)	(2)					
5, 6 et 8	(1)	(2)					
5,7 et 8	(1)						
5,6,7 et 8	(1)	(2)					
6		(2)					
6 et 8		(2)					

(1) En autant de certificats qu'indiqués à la case 5 de la rubrique A.
 (2) En autant de certificats qu'indiqués à la case 6 de la rubrique A.
 * visé à l'article L 752-14 du code rural
 ** visés à l'article L.731-30 du code rural

Le directeur régional ou départemental des finances publiques du département de SAVOIE...certifie avoir reçu les certificats fiscaux et sociaux mentionnés à la rubrique B relatifs à la situation au 31 décembre (indiquer l'année) ...2013...de l'entreprise ou de l'association désignée ci-contre.

A Chambéry, le 24 Janvier 2014
 P1 Le directeur régional ou départemental des finances publiques

L'Inspectrice des Finances Publiques
 Division des Professionnels et du Recouvrement Forcé
 Brigitte MOLLARD

Le délégué du directeur général chargé de la direction des grandes entreprises atteste que l'entreprise ou l'association désignée ci-contre est en règle au regard des obligations fiscales relevant de la compétence de ce service au 31 décembre (préciser l'année) et certifie avoir reçu les certificats fiscaux et sociaux mentionnés à la rubrique B relatifs à sa situation à cette même date.

A, le

Le délégué du directeur général en charge de la DGE

L'entreprise ou l'association inscrit directement ci-dessous sa désignation et l'adresse à laquelle l'état annuel doit lui être renvoyé.

INNOGEO S.I.A.S.
 SAVOIE TECHNOLAC - B.P. 306
 73377 LE BOURGET DU LAC CEDEX
 Tél. 04 79 25 01 40 - Fax 04 79 84 81 84
 info@innogeo.fr - www.innogeo.fr
 RCS CHY 508 761 079 00021 - APE 7112B

C - Demande de délivrance d'un état annuel des certificats reçus.

C1 - Procédure de droit commun.

Je soussigné Jean-Luc MATTIUZZO, agissant :

en mon nom ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat individuel ou du membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie, son numéro SIRET et TVA intracommunautaire.]

au nom de l'entreprise ou de l'association ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat individuel ou du membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET et TVA intracommunautaire.]

INNOGEO S.A.S.
SAVOIE TECHNOLAC – 27, ALLEE DU LAC D'AIGUEBELETTE
73370 LE BOURGET DU LAC
Tél 04 79 25 01 40 Fax 04 79 62 51 04 secretariat@innogeo.fr SIRET 50876107900021

demande que me soit délivré, sur le présent document un état annuel des certificats fiscaux et sociaux relatifs à ma situation au 31 décembre de l'année 2013 (à préciser).

À Bourget du Lac, le 22/01/2014
Signature

C2 - Procédure optionnelle.

Je soussigné, agissant :

en mon nom ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat individuel ou du membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie, son numéro SIRET et TVA intracommunautaire.]

au nom de l'entreprise ou de l'association ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat individuel ou du membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET et TVA intracommunautaire.]

demande que l'état annuel des certificats reçus me soit délivré selon la procédure optionnelle.

J'autorise, dans le cadre de la procédure optionnelle, le directeur régional ou départemental des finances publiques à recueillir les certificats fiscaux et sociaux me concernant auprès des administrations et organismes désignés ci-après et les comptables et organismes concernés à lui délivrer lesdits certificats.

À _____, le
Signature

Adresse des administrations ou organismes qui délivrent les certificats fiscaux et sociaux

(Indiquer la dénomination de l'administration ou de l'organisme, son adresse exacte, le service ou bureau concerné, les numéros de téléphone et de télécopie.)

du service des impôts des particuliers (SIP), lorsqu'il est mis en place, qui atteste d'une part de la régularité de la situation de l'entreprise au regard du paiement de l'impôt sur le revenu (**IR**), et d'autre part de la régularité de la situation de l'entrepreneur ou de l'associé au regard de la déclaration de revenus (n° 2042) lui incombant à cette date :

du comptable des finances publiques, lorsque le SIP n'est pas mis en place, qui atteste de la régularité de la situation de l'entreprise au regard du paiement de l'impôt sur le revenu (**IR**) :

du responsable du centre des finances publiques, lorsque le SIP n'est pas mis en place, qui atteste de la régularité de la situation de l'entrepreneur ou de l'associé au regard de la déclaration de revenus (n° 2042) lui incombant à cette date :

du responsable du service des impôts des entreprises (SIE) ou de la direction des grandes entreprises (DGE), qui atteste de la régularité de la situation de l'entreprise ou de l'association au regard du dépôt des déclarations de résultats (BIC, BNC, BA, IS) et de taxes sur la valeur ajoutée (TVA) ainsi que du paiement des cotisations d'impôt sur les sociétés (IS) et de taxes sur la valeur ajoutée (TVA) lui incombant à cette date :

SIE CHAMBERY 51 AVENUE DE BASSENS 73018 CHAMBEREY CEDEX Tél 04 79 64 40 00

de l'URSSAF ou de la caisse générale de sécurité sociale, qui atteste de la régularité de la situation de l'entreprise ou de l'association au regard de ses obligations en matière de cotisations et de contributions sociales : (Préciser le numéro de cotisant.)

URSSAF SAVOIE 10 RUE DES CHAMPAGNES 73014 CHAMBERY CEDEX Cotisant N°827000002131664964
URSSAF IDF 93518 MONTREUIL CEDEX Cotisant N° 950654174330001011

de la mutualité sociale agricole, qui atteste de la régularité de la situation de l'entreprise ou de l'association au regard de ses obligations en matière de cotisations et de contributions sociales : (Préciser le numéro d'adhérent.)

de la caisse maladie obligatoire, qui atteste de la régularité de la situation de l'entreprise au regard de ses obligations en matière de cotisations : (Préciser le numéro d'affiliation.)

de la caisse vieillesse obligatoire, qui atteste de la régularité de la situation de l'entreprise au regard de ses obligations en matière de cotisations : (Préciser le numéro d'assuré.)

de la caisse congés payés, qui atteste de la régularité de la situation de l'entreprise ou de l'association au regard de ses obligations en matière de cotisations : (Préciser le numéro de cotisant.)

Date de la dernière mise à jour : 31/07/2012.



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

ATTESTATION DE REGULARITE FISCALE

ANNEE 2014

Situation au 31-12-2013

Numéro de délivrance : 1424431

La société désignée ci-dessous :

DENOMINATION DE LA SOCIETE :

SAS INNOGEO

ADRESSE DU PRINCIPAL ETABLISSEMENT :

27 ALLEE LAC D AIGUEBELETTE
73370 LE BOURGET DU LAC

N° SIREN : 508761079

est en règle au regard des obligations fiscales suivantes lui incombant au 31-12-2013 :

- Dépôt des déclarations de résultats et de TVA
- Paiement de la TVA⁽¹⁾
- Paiement de l'impôt sur les sociétés⁽¹⁾

Date : le 16/01/2014

Service gestionnaire :
SERVICE IMPOTS DES ENTREPRISES CHAMBERY
51 AVE DE BASSENS
73018 CHAMBERY CEDEX
LUNDI AU VENDREDI 8H30 12H ET
13H30 16H OU SUR RDV
04 79 60 40 40
SIE.CHAMBERY@DGFIP.FINANCES.GOUV.FR

⁽¹⁾ Y compris les pénalités y afférent éventuellement mises à sa charge.

CODE DE SÉCURITÉ

UK5533MK1K33DZ6

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur www.urssaf.fr

SAS INNOGEO
SAVOIE TECHNOLAC
27 ALL LAC AIGUEBELETTE
73370 LE BOURGET DU LAC

En votre qualité d'employeur, la présente attestation de déclaration et de versement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage et de cotisations AGS, vous est délivrée au titre du (des) établissement(s) suivant(s) :

ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS		NUMÉRO SIRET
22 RUE DU HUIT MAI 1945	95340 PERSAN	50876107900039
SAVOIE TECHNOLAC 27 ALL LAC AIGUEBELETTE	73370 LE BOURGET DU LAC	50876107900021

ATTESTATION DE L'UNION DE RECOUVREMENT

La présente attestation ne préjuge pas de l'exactitude des bases sur lesquelles elle a été établie et ne vaut pas renonciation au recouvrement des éventuelles créances contestées.

Le Directeur soussigné certifie qu'au titre du (des) établissement(s) ci-dessus désigné(s), l'entreprise est à jour de ses obligations en matière de cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage et de cotisations AGS* à la date du 31/12/2013.

Fait à : VENISSIEUX
le : 22/01/2014



Directeur régional par intérim
G. PIGAGLIO

* Cette attestation concerne les contributions d'assurance chômage et cotisations AGS dues au titre des rémunérations versées à compter du 1er janvier 2011. Pour les périodes antérieures à cette date, il convient de se rapprocher de Pôle Emploi.

CODE DE SÉCURITÉ

WP19CGBQU7FMNBH

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur www.urssaf.fr

SAS INNOGEO
SAVOIE TECHNOLAC
27 ALL LAC AIGUEBELETTE
73370 LE BOURGET DU LAC

En votre qualité d'employeur, la présente attestation de fourniture des déclarations et de paiement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage et de cotisations AGS, vous est délivrée :

- pour un effectif de 13 salariés,
- pour une masse salariale de 113840 euros,
- au titre du quatrième trimestre 2013,
- et au titre du (des) établissement(s) suivant(s) :

ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS		NUMÉRO SIRET
22 RUE DU HUIT MAI 1945	95340 PERSAN	50876107900039
SAVOIE TECHNOLAC 27 ALL LAC AIGUEBELETTE	73370 LE BOURGET DU LAC	50876107900021

ATTESTATION DE L'UNION DE RECOUVREMENT

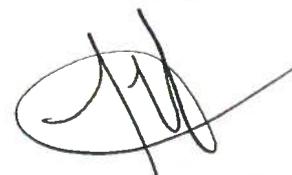
La présente attestation ne préjuge pas de l'exactitude des bases sur lesquelles elle a été établie et ne vaut pas renonciation au recouvrement des éventuelles créances contestées.

Le Directeur soussigné certifie qu'au titre du (des) établissement(s) ci-dessus désigné(s), l'entreprise est à jour de ses obligations en matière de cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage et de cotisations AGS* à la date du 31/12/2013.

* Cette attestation concerne les contributions d'assurance chômage et cotisations AGS dues au titre des rémunérations versées à compter du 1er janvier 2011. Pour les périodes antérieures à cette date, il convient de se rapprocher de Pôle Emploi.

Fait à : VENISSIEUX
le : 22/01/2014

Le Directeur
ou son délégataire



Directeur régional par intérim
G. PIGAGLIO